

[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Société](#)

Eric Dénécé, directeur du Centre Français de Recherche sur le Renseignement : «Ce qu'ils font est essentiel»



Publié le 24/02/2019 à 07:02



Société

L'appel croissant des entreprises aux détectives témoigne-t-il d'une meilleure prise en compte du risque d'espionnage économique ?

Ce que l'on peut tout d'abord constater c'est que cette évolution du métier reflète une évolution de la société. Les détectives traitent moins d'affaires de mœurs et plus de dossiers d'entreprises parce que les divorces ne se règlent pratiquement plus sur enquête mais que, par ailleurs, on est dans un contexte d'augmentation des affaires d'irrégularité économiques. Je pense à cet égard que le métier est appelé à se développer dans ce sens et que la rubrique «entreprise» dépassera rapidement les 50 % de son CA, notamment parce que depuis une dizaine d'années, effectivement, la notion d'intelligence économique et de risques d'intrusion est mieux appréhendée en France qu'elle ne l'était. Mais là, il convient aussi de préciser les choses.

Entre détectives privées enquêtant dans l'entreprise et «intelligence économique» en l'occurrence ?

Oui. Ce que font les détectives privés est essentiel. Leur métier est de trouver des preuves. Ils peuvent ainsi établir qu'un salarié a volé un brevet, qu'il renseigne la concurrence ou détourne du matériel, sensible ou non. Ils le font grâce à leur maîtrise technique et opérationnelle, en photo, en vidéo, un travail de terrain que seul l'humain peut réaliser, grâce à des techniques classiques de filature pour documenter un rendez-vous avec une entreprise concurrente ou avec des intérêts étrangers, par exemple, mais aussi et de plus en plus, grâce à de la veille technologique, l'investigation électronique sur internet et les réseaux, le détective privé devenant également un «cyber détective» lorsqu'il doit profiler sa cible. Mais ces preuves collectées à un échelon local, au-delà, s'il s'agit de travailler sur des marchés faussés par un concurrent voire menacés par les intérêts stratégiques et industriels d'une puissance étrangère, tracer de l'évasion de données, contrer l'intrusion d'offices de renseignement économique, c'est un autre métier qui commence et qui nécessite des moyens beaucoup plus importants : celui des agences d'intelligence économique qui, elles, vont cartographier et loger les commanditaires, s'il y a espionnage, action hostile d'ampleur. Et à cet égard, dans l'intelligence économique, lorsque nous sommes mandatés par de grands groupes ou entreprises, nous travaillons aussi avec des détectives privés. Si l'on voulait résumer, on pourrait dire que le détective travaille sur le symptôme révélateur et que l'intelligence économique établit le diagnostic et le traitement.

Cela peut donc amener le détective à traiter des données sensibles. La profession est-elle bien encadrée ?

Sincèrement oui. D'abord parce que les syndicats professionnels qui la représentent sont très vigilants comme l'autorité de tutelle, au ministère de l'Intérieur, mais aussi parce que les gens y sont de mieux en mieux formés, juridiquement, et conscients de limites de leurs prérogatives.



Recueilli par Pierre Challier

Les tops de la semaine

- 1 **Chasse - Pêche - Castelnau-de-Montmiral.** Incidents lors d'une chasse à courre dans le Tarn : le Youtubeur Rémi Gaillard faisait partie des manifestants anti-chasse
- 2 **Gilets jaunes.** Le «cacatov», nouvelle arme des Gilets jaunes contre les forces de l'ordre

